

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RENCONTRE DES MEMBRES

LE MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025

18 h 30, École de la Passerelle

Local du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames

Nathalie Amyot
Sonia Bonneville
Sunny Breuil
Caroline Buteau
Marie-Ève Deschênes
Brigitte DesRosiers
Olfa Dhifaoui
Sammy Jolin
Virginia Lee Keith
Marie-Hélène Leclerc
Koralie Tanguay
Pierre-Carl Demers

Monsieur

Absence : Madame

Sophie Baron

1. Ouverture de la séance, présentation des membres et vérification du quorum

Madame Brigitte DesRosiers, souhaite la bienvenue à tous. Par la suite, madame Sunny Breuil s'assure du quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 32.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sunny Breuil souhaite savoir si nous approuvons l'ordre du jour présenté. Madame Virginia-Lee Keith adopte l'ordre du jour secondée par madame Koralie Tanguay.

CE-25-11-01

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 septembre 2025

Au point 9, nous aurions dû lire le 6 mai 2026 plutôt que le 3 mai. Après avoir apporté cette correction, l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 septembre 2025 est proposée par Madame Caroline Buteau et appuyée par madame Olfa Dhifaoui.

CE-25-11-02

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 24 septembre 2025

Madame Brigitte DesRosiers nous fait le suivi concernant la modification demandée des heures d'ouverture et de fermeture du service de garde. En raison des nombreux retards de parents en fin de journée et de la nécessité de s'arrimer avec l'horaire de l'école Saint-Louis-de-France, elle estime ne pas être en mesure d'apporter ce changement. Une réévaluation sera effectuée à notre réunion de février.

En ce qui concerne les sorties éducatives, elle précise que l'équipe n'est pas obligée de les faire approuver par les membres du conseil d'établissement. Toutefois, toute sortie ayant un impact

sur l'amplitude horaire, c'est-à-dire, impliquant une modification des heures de classe, doit être soumises aux membres pour approbation.

De plus, il est important de se rappeler qu'au moment de l'inscription, les parents donnent ou non leur autorisation pour les sorties accompagnées d'un adulte dans un rayon à moins de 1,6 km de l'école. Toutefois, pour toute sortie dépassant ce périmètre, une autorisation parentale est requise. L'autorisation parentale est également demandée lors de l'inscription pour la prise de photo.

Elle poursuit en demandant si les membres sont favorables à offrir des activités parascolaires à l'hiver. Les parents se disent d'accord pour proposer des activités parascolaires à cette période. Voici le détail des activités proposées :

Taekwondo	12 semaines	175 \$ (incluant le costume et les taxes)
Danse	9 semaines	92 \$ (taxes incluses)

Il est soulevé que la gymnastique pourrait être plus accessible aux garçons. Toutefois, Madame Amyot précise qu'elle présente davantage de défis en matière de discipline des élèves. L'activité de danse a finalement été retenue à la majorité des votes.

Madame Brigitte DesRosiers informe l'assemblée qu'il existe d'importantes problématiques liées au stationnement des deux écoles. Dès la semaine prochaine, des cônes seront installés à l'entrée du stationnement afin de faire respecter les règles de l'établissement. Si les problèmes persistent, elle interviendra directement sur place tôt le matin. La présence de policiers n'est pas autorisée, puisque le stationnement est privé.

Pour aider les élèves à suivre les consignes, un parent suggère de contacter la Fondation Monique Fitz-Back afin de solliciter une subvention pour planter des arbres ou des fleurs sur le terrain situé entre la rue et le stationnement de l'école de la Passerelle.

5. Questions du public

Madame Olfa Dhifaoui demande si les frais de garde seront acheminés prochainement. Madame Amyot rappelle qu'un courriel a été envoyé aux parents pour les informer que la facturation est dorénavant déposée sur le portail. Aucune facture papier ne sera remise aux parents.

Objet d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthopédagogue

Madame Caroline Buteau mentionne que les élèves ont participé à une activité d'Halloween au gymnase et que celle-ci fut un vif succès. La fin de l'étape arrive à grands pas. Elles sont dans la planification des rencontres de parents et dans la confection des bulletins. À l'école Notre-Dame, les enseignantes ont commencé la planification des activités de Noël. Elle souligne que les élèves du préscolaire vivront une activité de yoga prochainement.

De son côté, madame Marie-Hélène Leclerc souligne qu'à l'Halloween, les élèves ont joué à la cachette dans l'école. La planification des activités de Noël sera bientôt à l'ordre du jour. Une boxeuse olympique, madame Ariane Fortin-Brochu, viendra visiter les élèves pour leur faire vivre une activité de boxe et leur parler de son parcours pour atteindre ses buts. Pour fermer la boucle de notre parrainage avec les membres de la Ville de Lévis qui ont participé au défi Pierre Lavoie, nous les avons accueillis en compagnie de monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis.

Madame Sammy Jolin souligne que le bloc 1, en orthopédagogie, se termine le mercredi 12 novembre prochain. Par la suite, elles seront dans la tenue des dossiers et feront des suivis aux parents. Il en est de même pour l'orthophoniste. Toutefois, certains élèves poursuivront les suivis en orthopédagogie.

Objets d'approbation

7. Normes et modalités 2025-2026

Comme chaque année, les normes et modalités ont été analysées par l'équipe-école selon le guide de référence en évaluation. Les enseignantes de 3^e année se sont arrimées avec les enseignantes de l'école Saint-Louis-de-France. Les élèves survoleront l'écrire script en 3^e année. C'est une obligation ministérielle.

CE-25-11-03 Adopté à l'unanimité.

8. Journée pédagogique du 15 mai 2026 au service de garde

Dans le cadre de la semaine des services de garde, l'équipe aimerait planifier une activité spéciale aux élèves pour le souligner. C'est pourquoi madame Brigitte DesRosiers demande si les membres autorisent cette dernière à commencer ses recherches. Madame Marie-Ève Deschênes rappelle que l'activité devra se faire à l'école et qu'il ne faudra pas réunir les deux écoles au même endroit.

Semaine de relâche

Madame Amyot présente les activités, par jour, ainsi que les coûts facturés aux parents pour la semaine de relâche. Les membres sont satisfaits des tarifs et des activités proposées. L'association de réunir les élèves de notre école avec ceux de l'école Saint-Louis-de-France ne se fera pas cette année. Madame Virginia-Lee Keith propose d'envoyer le formulaire de réservation rapidement aux parents pour leur présenter les activités offertes. Comme il est trop tôt, une note sera ajoutée à l'info-parents du service de garde.

Elle nous informe que 85 élèves sont inscrits à la journée pédagogique du 17 novembre à l'école de la Passerelle, et 64 à l'école Notre-Dame. D'après son expérience, les sorties à l'extérieur de l'école, organisées par le service de garde suscitent généralement un excellent taux de participation.

Madame Sunny Breuil approuve les activités de la semaine de relâche.

CE-25-11-04 Adopté à l'unanimité.

Objets de consultation

9. Consultation des élèves

Madame DesRosiers nous présente la fiche gouvernementale des formations obligatoires au CÉ. Elle rappelle que la consultation des élèves doit être effectuée chaque année. D'ailleurs, elle demande aux membres de réfléchir à des moyens que nous pourrions utiliser cette année pour les consulter. Ce point sera à discuter à la prochaine rencontre.

10. Déroulement de la rencontre du 10 décembre 2025 (souper)

Comme par les années passées, madame Brigitte DesRosiers offrira un souper aux membres en guise de remerciement et pour souligner la période de Noël. Elle propose les boîtes-repas du ES Café. Pour cette occasion, la rencontre se tiendra à 18 h. Un courriel sera envoyé aux membres afin qu'ils puissent choisir leur repas.

11. Grand Défi Pierre-Lavoie

Madame Brigitte DesRosiers nous informe que les membres ont remis une somme de 16 800 \$ à l'école des Petits-Cheminots. Elle a consulté l'équipe afin d'établir une liste de nos priorités

pour l'achat de matériel. Il est proposé d'acheter des casques de hockey avec visière et certifiés, des buts de soccer ainsi que des tapis de sol pour les deux gymnases. Il n'est pas possible de procéder à l'asphaltage des cours. Ces sommes doivent servir à l'organisation des activités sportives, de plein air ou bien à l'achat de matériel durable. Les membres de l'équipe sont très satisfaits de la participation active de nos élèves.

Objets de rapports

12. Rapport de la Présidente

Madame Breuil n'a rien à signaler.

13. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Koralie Tanguay mentionne qu'elle a été élue vice-présidente du comité. Monsieur Jean-François Houle, directeur des services financiers du CSSDN, a participé à leur rencontre, au cours de laquelle il a été question des budgets et des sommes allouées aux écoles pour le soutien aux parents. Il a également confirmé qu'il est possible de réaliser des campagnes de financement au sein des services de garde, et que les fonds recueillis demeurent dans les coffres de l'école. Madame Marie-Ève Deschênes rappelle toutefois que le comité avait décidé que les bénéfices de telles campagnes devaient profiter directement aux élèves fréquentant l'école. C'est pourquoi aucune campagne de financement n'est menée actuellement dans notre service de garde.

De plus, il a été mentionné que tous les postes ont été comblés au CSSDN et qu'ils en sont très fiers. Toutefois, madame Tanguay exprime un certain scepticisme à ce sujet.

Dans notre centre de services, cinq écoles ont reçu l'allocation pour l'aide alimentaire. Comme le souligne madame Brigitte DesRosiers, l'école des Petits-Cheminots bénéficie de cette allocation qui a été répartie équitablement entre les deux écoles.

De plus, certaines écoles seront dotées de classes modulaires. En effet, puisque le ministère de l'Éducation ne permet plus la construction de nouveaux bâtiments, les écoles doivent désormais opter pour des solutions alternatives. Les unités modulaires ont une durée de vie pouvant dépasser 50 ans. Actuellement, les agrandissements se font par l'intérieur des bâtiments existants, ce qui a entraîné la disparition de certaines bibliothèques. On observe une décroissance au niveau primaire dans le secteur de Saint-Nicolas, tandis que le secondaire est en croissance.

14. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Koralie Tanguay contactera madame Sabrina Thériault à ce sujet.

Cette année, aucune campagne de financement n'est prévue, puisque notre école a été parrainée par l'équipe de la Ville de Lévis dans le cadre du Défi Pierre Lavoie.

La formule du pique-nique sera revue cette année. En effet, l'équipe envisage d'organiser un pique-nique, sur l'heure du dîner, et ce, dans chacune des écoles, plutôt qu'un événement commun.

Madame Koralie Tanguay s'interroge sur la pertinence de maintenir un comité d'OPP. Madame Caroline Buteau souligne que la disponibilité des parents représente un enjeu important. Elle propose de sonder les parents intéressés à s'impliquer, afin de connaître les activités qu'ils aimeraient proposer ainsi que les mandats qu'ils seraient prêts à assumer.

15. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Nathalie Amyot nous informe que l'équipe prévoit revoir la formule du marché printanier cette année. À titre d'exemple, une activité culinaire pourrait être organisée, suivie de la vente des produits préparés. Madame Sunny Breuil suggère également d'installer un thermomètre visuel afin d'illustrer les montants déjà amassés.

Par ailleurs, Madame Chantal Clément prendra sa retraite le 19 décembre. À ce jour, son remplacement n'est pas encore confirmé, mais le processus de dotation est en cours.

16. Rapport de la direction

Madame Brigitte DesRosiers réitère la problématique du stationnement. Elle souligne également l'engagement remarquable de tout le personnel, précisant que les enfants sont entre de très bonnes mains.

17. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Sunny Breuil procède à la levée de l'assemblée à 20 h 14.

La prochaine rencontre se tiendra le 10 décembre à 18 h.

CE-25-09-09 Adopté à l'unanimité.

Sunny Breuil
Présidente

Brigitte DesRosiers
Directrice